Conseil communal

Convocation

LE COLLEGE COMMUNAL

a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du Marché, le lundi 21 mai 2012 à 18 heures 30'

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1.

Interpellations au Collège communal.

M. le BOURGMESTRE

2.

Adhésion aux marchés "forcms-soft-052" relatif à la fourniture de licences informatiques, "forcms-pc-064" relatif à la fourniture de PC laptop et accessoires et "forcms-print-049" – lot 2 relatif à la fourniture d'imprimantes laser couleurs – acquisition de 185 PC ISLP, 25 PC spécifiques et 160 écrans 20" via le "forcms-pc-063" relatif à la fourniture d'ordinateurs de bureau et accessoires, de 60 écrans 23" et 1 PC portable via le "forcms-pc-064" relatif à la fourniture de PC laptop et accessoires, de 100 imprimantes monochromes via le "forcms-Print-049"-lot 1 relatif à la fourniture d'imprimantes laser monochromes, de 5 imprimantes laser couleurs via le "forcms-print-049" – lot 2 relatif à la fourniture d'imprimantes laser couleurs et de 185 licences informatiques via le "forcms-soft-052" relatif à la fourniture de licences.

3.

Décision de faire exécuter des travaux de placement d'un système d'alarme évacuation au commissariat de Sainte-Walburge par le biais du marché « stock » relatif aux travaux divers d'électricité et de mise en conformité électrique dans des bâtiments communaux.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité, en vue d'effectuer des travaux de mise en conformité des cellules du commissariat de Saint-Léonard – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

5.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, en vue de l'acquisition de 30 casiers individuels pour les armes de service des membres opérationnels de la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

6.

Adoption du règlement relatif à l'affichage électoral.

7.

Adoption de la convention liant la Ville et la SCRL « LIEGE EXPO » pour l'organisation de « L'AVANT-TOUR » et l'accueil de la caravane publicitaire, dans le cadre du Tour de France et octroyant à ladite SCRL une dotation exceptionnelle afin d'organiser, pour compte de la Ville ces deux manifestations.

8.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un prestataire de service, en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte de facture relative à la location d'un autobus lors de la commémoration du 77^{ème} anniversaire du décès de Sa Majesté le Roi Albert 1^{er} le 17 février 2011.

9.

Adoption du texte de la convention à établir entre la Ville de Port-Vila (VANUATU) et la Ville de Liège, relative à l'établissement d'un partenariat.

10.

Adoption du texte de la convention à établir entre la Ville et la SPRL « LES ARDENTES » relative à la manifestation " Les Ardentes - Liège Festival Electro Rock "du 5 au 8 juillet 2012 – octroi d'une subvention à ladite SPRL ainsi qu'une subvention indirecte pour la manifestation " Les Ardentes - Liège Festival Electro Rock " du 5 au 8 juillet 2012.

Passation d'un marché public par procédure négociée sans publicité préalable pour la fourniture d'une machine à affranchir – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

12.

Passation par voie d'adjudication publique avec publicité européenne d'un marché conjoint, pluriannuel de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification, aux fournisseurs adjudicataires, de l'approbation de leur offre, et au plus tôt au 1er janvier 2013, pour se terminer de plein droit le 31 décembre 2017, marché de services postaux pour les envois de correspondance relevant du service universel soumis à l'octroi d'une licence, tel que visé par la Loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques et nécessaires aux besoins de la Ville (en ce compris la Zone de Police) et du Centre Public d'Action Sociale – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché – approbation le texte de la convention destinée à fixer les rôles et obligations respectifs des parties associées au marché conjoint.

13.

Acquisition de 16 imprimantes à transfert thermique, compatibles avec le logiciel CASSIO version administration publique, au cours de l'année 2012, dans le cadre du marché stock dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2012.

14.

Acquisition, au cours de l'année 2012, de l'équipement informatique tel que des PC's, des écrans, des ordinateurs portables, des imprimantes et des projecteurs, dans le cadre du marché « stock » structuré en 8 lots distincts dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2012.

15.

Décision de passer un marché par procédure d'appel d'offres général avec publicité préalable, pour l'acquisition de produits et de matériel de Nettoyage en 15 lots prenant cours à la date de notification du marché jusqu'au 31 décembre 2014 – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

16.

Conclusion d'un contrat de transaction avec un fournisseur en vue du payement de créances exigibles et liquides qui lui sont dues suite à une commande de détergent pour sol.

Décision de passer un marché public par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de quatre défibrillateurs – approbation du cahier spécial des charges appelé à régir ce marché.

18.

Décision de passer un marché public par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de deux lots d'extincteurs (lot 1 : extincteurs à eau ou à mousse et lot 2 : extincteurs CO2) – approbation du cahier spécial des charges appelé à régir ce marché.

M. l'Echevin FIRKET

19.

Décision:

- de recourir à la procédure négociée sans publicité préalable pour acquérir deux logiciels de cartographie ArcView – ArcGis 10 for Desktop avec licences flottantes;
- d'adopter le cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

20.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique, et accord sur la modification apportée à la voirie de deux parcelles de terrains, rue des Platineurs à Wandre.

21.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique, et accord sur l'ouverture de voirie dans le cadre de la construction d'un immeuble de 19 appartements rue de la Grande Rotisse, 45/47/49 à 4030 GRIVEGNEE.

22.

Décision de retirer de sa délibération du 26 mars 2012 décidant de conclure une convention transactionnelle passée dans le cadre des travaux réalisation de dispositifs de plantations en trottoir dans le quartier Saint-Léonard.

Décision de passer un marché de travaux, par adjudication publique, pour l'aménagement de chemins de promenades : circuit de la Cuvette dans le cadre de la réhabilitation du Parc de la Chartreuse à 4030 LIEGE – décision de fixer les critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative – décision de passer du projet définitif, comprenant le cahier spécial des charges, dressé en vue de l'exécution de ce marché.

24.

Décision de commander l'adjudicataire du marché « stock » relatif à la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles de la Direction des bâtiments communaux, une mission de coordination-projet doit être commandée pour le circuit de la Cuvette et une mission de coordination – réalisation pour le circuit de la Cuvette (2 phases) et pour le circuit de la Lande aux Aubépines.

25.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un prestataire en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture relative à la fourniture et pose de potelets en bois et bornes amovibles dans des espaces verts.

26.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité préalable pour les prestations liées à la gestion du patrimoine arboré du Domaine de la Chartreuse – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

27.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un prestataire, en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture en exécution d'une commande lancée au bénéfice du Département de la Culture et du Tourisme, pour la conception d'un itinéraire « Liège au temps de Victor Hugo » pour application I-PHONE téléchargeable (français - néerlandais - anglais).

Mme l'Echevin YERNA

28.

Adoption de la convention entre la Ville et l'ASBL « JOB'IN GUICHET D'ENTREPRISE » relative à l'élaboration d'un projet pilote de réaffectation de cellules commerciales inoccupées par une forme d'entreprises commerciales créatives de proximité.

Décision de passer un marché de travaux par procédure négociée sans publicité concernant l'aménagement d'un commerce sur le site dit « Les Forges » 44 situé entre le quai de Coronmeuse et la rue Saint-Léonard à Liège – approbation du cahier des charges relatif aux travaux d'aménagement de la surface commerciale.

M. l'Echevin GODEAUX

30.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour l'acquisition de deux remorques, destinées au Service des Sépultures – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

31.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour l'acquisition d'un chargeur sur pneus avec accessoires, destiné au Service des Sépultures – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

32.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour des travaux de réalisation de columbariums dans divers cimetières de la Ville – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

33.

Décision :

- d'accepter le don de la S.A. « J.M. LATOUR », soit un banc en Pierre de Taille (calcaire), destiné à agrémenter un de nos parcs et plus particulièrement l'espace d'un de nos cimetières
- de rendre hommage à la générosité du donateur.

M. l'Echevin SCHROYEN

34.

Décision de voter la délibération de modification budgétaire n°1 de la Ville pour l'exercice 2012.

Avis à émettre sur

- 1. Le compte afférent à l'exercice 2010
 - 1. de la Fabrique d'église Saint-Gilles
- 2. Le budget afférent à l'exercice 2012
 - 1. de la Fabrique d'église Sainte-Marguerite
 - 2. de la Fabrique d'église Saint-Louis
 - 3. de la Fabrique d'église Saint-Hubert (Liège)
 - 4. de la Fabrique d'église Saint-Gilles
 - 5. de la Fabrique d'église Saint-Georges
 - 6. de la Fabrique d'église Saint-François de Sales
 - 7. du Conseil d'administration de l'église protestante évangélique des Croisiers
 - 8. de la Fabrique d'église Sainte-Foy
 - 9. de la Fabrique d'église Saint-Remi (Angleur)
 - 10 de la Fabrique d'église Saint-Roch (Jupille)
 - 11. de la Fabrique d'église Saint-Lambert
 - 12. de la Fabrique d'église Saint-Joseph (Grivegnée)
 - 13. de la Fabrique d'église Saint-Martin (Ans)
 - 14. de la Fabrique d'église Sacré-Coeur (Angleur)
 - 15. du Conseil d'administration de l'église protestante Lambert-le-Bègue

36.

Décision d'arrêter le texte de la convention à conclure entre la Ville et le Port autonome de Liège relative aux interventions sur le domaine public du Port autonome en matière de propreté et de service hiver.

37.

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité préalable pour la remise en état d'une balayeuse – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

38.

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité préalable pour la remise en état d'une balayeuse – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

39.

Cession en bail emphytéotique de deux parcelles de terrain sises à 4000 LIEGE, rue Vieille Voie de Tongres.

Décision de renouveler un bail commercial – adoption de l'avenant modifiant certaines conditions dudit bail commercial relatif à un immeuble sis impasse des Ursulines, 14/24 à 4000 LIEGE, cadastré 10ème division, section C, numéro 291 f et 298 b.

41.

Décision d'abroger la délibération du 26 mai 2008 relative au bail-type de résidence principale ainsi que du règlement d'ordre intérieur pour les logements gérés par la Régie foncière de stationnement et de services de Liège, sans que cette abrogation ne porte effet sur les conventions sous seing privé conclues sous l'égide de la délibération susvisée – adoption du texte du nouveau bail-type de résidence principale ainsi que du règlement d'ordre intérieur.

M. l'Echevin STASSART

42.

Approbation de l'avenant n° 2 à la convention du 26.05.2003 entre la Ville et l'Université de Liège relative au développement de divers projets pédagogiques, en vue d'étendre ceux-ci à l'ensemble du continuum pédagogique de l'Enseignement communal liégeois.

M. l'Echevin DREZE

43.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'association « AIDE FAMILIALE LIEGE-HUY-WAREMME » pour l'année 2012.

44.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'association « CENTRALE DE SERVICES A DOMICILE » - RESEAU SOLIDARIS pour le mois de janvier 2012 en vue d'organiser le fonctionnement des Services liégeois d'aides familiales agréés par la Région wallonne sur le territoire de la Ville.

45.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'association « CENTRALE DE SERVICES A DOMICILE » - RESEAU SOLIDARIS pour le mois de février 2012 en vue d'organiser le fonctionnement des Services liégeois d'aides familiales agréés par la Région wallonne sur le territoire de la Ville.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'association « CENTRALE DE SERVICES A DOMICILE - RESEAU SOLIDARIS » pour l'année 2012.

47.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'association « CENTRE FAMILIAL DE LA REGION WALLONNE » pour l'année 2012.

48.

Décision de passer un marché stock par procédure négociée sans publicité préalable portant sur la fourniture de produits d'hygiène et de désinfection spécifiques aux crèches communales du Département des Services sociaux et aux mini-crèches du Département de l'Instruction publique pendant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir ce marché.

49.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour la fourniture de matières textiles nécessaires au bon fonctionnement des mini-crèches et des crèches communales pour une durée de trois ans prenant cours le lendemain de la notification – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir ce marché – fixation des critères d'attribution du marché.

50.

Adoption de la convention à conclure, entre la S.A. « JOUETS BROZE ET FILS » et la Ville, dans le cadre de l'organisation du "Pique-nique familial de l'été" du 24 juin 2012 au Parc du Jardin Botanique.

51.

Exonération pour l'association « FORMATION AUTONOMIE DES PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES », en abrégé "FormA.T.Hé", de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside conformément à l'article L3331-9 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – octroi d'une subvention directe à la dite association pour l'année 2012.

M. l'Echevin CHAMAS

52.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un fournisseur en vue du règlement à l'amiable, et pour solde de tout compte, de la facture relative à l'achat d'appareils photographiques pour les organisations de jeunesse.

53.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un fournisseur en vue du règlement à l'amiable, et pour solde de tout compte, de la facture relative à du matériel destiné aux Centres de jeunes.

54.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un fournisseur en vue du règlement à l'amiable, et pour solde de tout compte, de la facture relative à du matériel pour les animations du Service Jeunesse.

55.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un prestataire de service en vue du règlement à l'amiable, et pour solde de tout compte, de la facture relative à un déplacement à Lille.

56.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'A.S.B.L. « PROMOTION DES SPORTS » pour l'année 2012, pour l'acquisition de chèques-sport.

57.

Décision d'acquérir 45 armoires métalliques « vestiaire », auprès du fournisseur désigné en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

58.

Décision d'acquérir deux bureaux et de trois caissons mobiles auprès du fournisseur désigné en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

Décision d'acquérir vingt-cinq chaises pour cafétéria avec accoudoirs et de huit chaises pour cafétéria, auprès du fournisseur désigné en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

60.

Décision d'acquérir deux sièges de bureau avec accoudoirs, auprès du fournisseur désigné en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

61.

Décision de procéder à un marché public par procédure négociée sans publicité préalable pour l'acquisition du module complémentaire « contrôles et travaux » du logiciel GMA.

62.

Décision d'octroyer une subvention directe à l'A.S.B.L. « PROMOTION DES SPORTS ».

63.

Décision d'octroyer une subvention directe, sur présentation des bilan et compte de résultats de l'exercice 2011 et du rapport de gestion 2011, à l'association de fait « GROUPE DES ARTS A SCLESSIN ».

64.

Décision:

- d'adopter la convention entre la Ville et l'A.S.B.L. « CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE », relative à l'organisation de la manifestation « Sclessin se donne des Couleurs » qui se déroulera le 23 juin 2012 sur la place Ferrer à Sclessin et les rues adjacentes (rue du Centre, rue de l'Avenir et rue du Viaduc);
- d'octroyer une subvention indirecte à ladite A.S.B.L..

Décision :

- de désigner un concessionnaire pour l'exploitation de la nouvelle patinoire et de sa cafétéria;
- d'adopter la convention entre la Ville et ledit concessionnaire, relative à la concession de service visant à déléguer l'exploitation de la patinoire de Liège et de sa cafétéria.

M. l'Echevin HUPKENS

66.

Décision d'octroyer une subvention à l'A.S.B.L. « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2012.

67.

Décision:

- d'adopter le texte de la convention préalable au contrat de gestion entre la Ville et la Fondation Liège Patrimoine situé quai de Maestricht, 9 à 4000 LIEGE);
- d'octroyer une subvention indirecte à la Fondation d'utilité publique « LIEGE PATRIMOINE »;
- d'octroyer une subvention directe à la Fondation d'utilité publique « LIEGE PATRIMOINE » pour l'année 2012.

68.

Décision d'octroyer une subvention à l'A.S.B.L. « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » situé quai de la Batte, 10 à 4000 LIEGE pour l'organisation de la Fête de la Musique du 21 au 24 juin 2012.

69.

Décision d'octroyer une subvention à l'A.S.B.L. « A LA COURTE ECHELLE/S.E.A.C » (Service d'Education et d'Animation par la Coopération) situé rue de Rotterdam, 29 à 4000 LIEGE.

70.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. « UNION CULTURELLE WALLONNE » situé rue Général de Gaulle, 71 à 4020 LIEGE de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe à ladite A.S.B.L..

Décision:

- d'exonérer l'ASBL « SOCIETE DE LANGUE ET DE LITTERATURE WALLONNES » situé place du XX Août, 1 à 4000 LIEGE de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe à ladite ASBL.

72.

Décision:

- d'adopter le texte de la convention, destiné à fixer les droits et obligations respectifs entre la Ville et le collectif culturel (plateforme Fête de la musique) représenté par l'A.S.B.L « PRESENCE ET ACTIONS CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE » dont le siège social est sis à 4000 LIEGE, rue du Petit Chêne, 95 dans le cadre de l'organisation de la manifestation « La Fête de la Musique 2012 » du 21 au 24 juin 2012;
- d'exonérer l'A.S.B.L « PRESENCE ET ACTIONS CULTURELLES-REGIONALE DE LIEGE » de fournir comptes, bilan, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention indirecte à ladite A.S.B.L pour l'organisation de ladite manifestation.

73.

Décision d'adopter le texte de la convention conclue entre la SNCB et la Ville, en vue d'accorder le tarif d'entrée « groupes » dans les musées communaux liégeois aux visiteurs individuels titulaires d'un titre de transport de la SNCB.

74.

Décision d'accepter le don de Mme Francine SALKIN, veuve de l'artiste Emile SALKIN, d'un ensemble de sept gravures de son époux, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux - Arts de Liège - de rendre hommage à la générosité de la donatrice.

75.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un fournisseur en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte de quatre factures, en exécution de commandes lancées au bénéfice du Département de la Culture et du Tourisme, relatives à de petites fournitures de bureau.

Décision de conclure un contrat de transaction avec un prestataire en vue du règlement à l'amiable, et pour solde de tout compte, d'une facture relative à l'achat d'abonnements destinés aux sorties ludiques et pédagogiques organisées par la « Commission Solidarité Liège Monde ».

77.

Décision d'octroyer une subvention directe, liquidable par tranches, à l'A.S.B.L. « ANIMATION ET CRÉATIVITÉ » relative à l'organisation de la manifestation subventionnée par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

78.

Décision d'octroyer une subvention directe, liquidable par tranches, à l'A.S.B.L. «AUTOUR DE L'ÉCOLE » relative à l'organisation de la manifestation subventionnée par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

79.

Décision d'octroyer une subvention directe, liquidable par tranches, à l'A.S.B.L. « CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DE LIÈGE (CRIPEL) », relative à l'organisation de la manifestation subventionnée par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

80.

Décision d'octroyer une subvention directe, liquidable par tranches, à l'A.S.B.L. « CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DE LIÈGE (CRIPEL) », relative à l'organisation de la manifestation subventionnée par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

81.

Décision d'octroyer une subvention directe, liquidable par tranches, à l'A.S.B.L. « CENTRE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT POUR JEUNES », relative à l'organisation de la manifestation subventionnée par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

Décision:

- d'exonérer l'A.S.B.L. « SPRAY CAN ARTS » de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe, liquidable par tranches, à l'A.S.B.L. relative à l'organisation de la manifestation subventionnée par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

83.

Décision:

- d'adopter la convention entre la Ville et l'A.S.B.L. « COORDINATION GENERALE SAINT-LEONARD », relative à l'organisation de la manifestation « Saint-Léonard en Couleurs » qui se déroulera le 23 juin 2012 sur la place Vieille-Montagne à Liège et les rues adjacentes (Moresnet, Vieille-Montagne, Mosselman);
- d'exonérer l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention indirecte à ladite A.S.B.L..

M. l'Echevin LEONARD

84.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour la rénovation en deux phases des bétons de la passerelle d'accès à la plaine des Sports « Parc Astrid », quai de Wallonie, 3 à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

85.

Décision d'adopter l'avenant au marché "stock" relatif aux prestations de dératisation, de désinsectisation et d'élimination de nuisibles dans divers bâtiments communaux.

86.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour les travaux de remplacement et raccordement électrique d'un groupe électrogène, à la Cité Administrative, en Potiérue, 5 à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation, en 3 phases, des travaux de réfection des carrelages de sol et des supports, dans le réfectoire et les classes de la section maternelle, à l'Ecole fondamentale communale de Péville, avenue de Péville, 232 à 4030 LIEGE (Grivegnée) – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

88.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation des travaux de remplacement de châssis, à l'Ecole fondamentale des Rivageois, rue des Rivageois, 17 à 4000 LIEGE – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation du subside de l'UREBA.

89.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour la fourniture et la pose de clôtures (2ème et dernière partie) à l'Ecole fondamentale communale Belleflamme, rue Demoitelle, 19 à 4030 LIEGE (Grivegnée) – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

90.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation des travaux de remplacement de châssis au Jardin d'enfants, rue de Visé, 782 à 4020 WANDRE – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation des subsides du Service public de Wallonie (UREBA).

91.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable pour le remplacement de vitrages et la fourniture et la pose de deux fenêtres de toiture au Presbytère Saint-Pholien, rue du Paquier, 17 à 4020 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation de la subvention du SPW (UREBA).

92.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation, en 3 phases, des travaux de remplacement de châssis des anciens bâtiments de l'Ecole Fondamentale communale de Chênée centre, parc Sauveur 5, 4032 LIEGE (Chênée) – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation du subside du Service public de Wallonie (UREBA).

Décision de passer un marché par adjudication publique pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures en deux phases au RDC Cointe, rue du Chera 79b, 4000 LIEGE – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation du subside du Service public de Wallonie (UREBA).

94.

Décision de faire exécuter les travaux d'ajout d'éclairages de secours à l'Athénée Destenay et de sa conciergerie, boulevard Saucy 16, à 4020 LIEGE, réalisés dans le cadre du marché "stock" (lot n° 2) relatif aux travaux d'électricité et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

95.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour les travaux de remplacement de châssis en bois en façade arrière en deux phases au Centre PMS, rue Beeckman 29, 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation du subside du Service public de Wallonie (UREBA).

96.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour le remplacement de menuiseries extérieures en aluminium du niveau d'entrée au musée des Beaux-Arts de Liège (musée Saint-Georges), en Féronstrée 86 à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

97.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la mise en conformité des ascenseurs et de la mise en place d'une nouvelle gestion du trafic à la Cité Administrative, en Potiérue, 5 à 4000 LIEGE – fixation du critère de la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

98.

Décision de faire exécuter les travaux d'ajout de prises de courant au groupe scolaire Liberté, rue de la Liberté, 25 à 4020 LIEGE, réalisés dans le cadre du marché "stock" (lot n° 2) relatif aux travaux d'électricité et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour les travaux d'égouttage au Groupe scolaire Hazinelle, rue Hazinelle, 2 à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

100.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour les travaux de remplacement des chaufferies des locaux administratifs de l'antenne administrative, rue du Général De Gaulle 63, 4020 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché - sollicitation des subsides du Service public de Wallonie (UREBA).

101.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour les travaux de réfection de maçonneries et de clôtures (2ème partie – côté rue Salvador et rue Lovinfosse), à l'école fondamentale communale de Grivegnée Centre, rue de la Haminde, 33 à 4030 LIEGE (Grivegnée) – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

102.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation des travaux de remplacement de châssis à la Mairie de Quartier de Grivegnée, rue Belvaux, 128, à 4030 LIEGE (Grivegnée) – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

103.

Décision de passer un marche par voie de procédure négociée sans publicité préalable, pour le remplacement de châssis à la mini-crèche de Jupille, place des Combattants 1, 4020 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché – sollicitation des subsides du Service public de Wallonie (UREBA).

104.

Décide de passer un marché par procédure négociée sans publicité préalable, pour les travaux de remplacement des canalisations d'adduction d'eau en plomb, à l'I.C.E.T. de Mécanique, quai du Condroz, 15 à 4020 LIEGE.

Décision de passer un marché de travaux par appel d'offres général relatif à la conception, à la construction et à la maintenance d'une piscine sur le site de Jonfosse à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des entrepreneurs – sollicitation des subsides du SPW (infrasport).

106.

Décision d'approuver la réalisation de travaux supplémentaires de restauration et agrandissement de l'Opéra royal de Wallonie, rue des Dominicains, 4000 LIEGE.

107.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation des travaux de remplacement de châssis de fenêtres, à l'Office du Tourisme, en Féronstrée, 92 à 4000 LIEGE – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation de la subvention du Service Public de Wallonie (UREBA).

108.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication publique pour la réalisation des travaux de remplacement des châssis en 3 phases à l'ESA Andréa Jadoule, rue de la Vaussale 10-14 à 4031 LIEGE (Angleur) – fixation du critère sur lequel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise – sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

109.

Décision de marquer son accord sur le texte de la convention à passer avec la SNCB Holding ayant pour objet d'autoriser la Ville à occuper 3 locaux en gare des Guillemins.

110.

Décision de conclure un contrat de transaction avec une SPRL en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tous comptes des factures relatives à la location et toutes autres charges de l'immeuble sis à Liège en Féronstrée 54;

111.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de sécurisation de voiries, lot 3, rue Tesny, à 4020 WANDRE.

Décision d'élaborer un projet de remplacement d'éclairage public place Saint-Paul, rue Hazinelle et rue Saint-Remy (4000 LIEGE) – décision de confier à l'intercommunale – « GRD INTERMOSANE », l'ensemble des prestations de service liées à l'élaboration et à la bonne exécution du projet – décision d'établir les délais de remise des documents relatifs à la réalisation des études requises pour l'élaboration de l'avant-projet et du projet et à l'établissement d'une estimation du montant des fournitures et des travaux de pose requis pour l'exécution du projet.

113.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours des travaux de mise en œuvre du P.C.I.C. (Plan communal des itinéraires cyclables) dans le cadre du dossier FEDER Objectif 2 Meuse/Vesdre 2000/2006 (2^e partie).

114.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de mise en œuvre du P.C.I.C. (Plan Communal des Itinéraires Cyclables) dans le cadre du dossier FEDER Objectif 2 Meuse-Vesdre 2000/2006 (3° partie).

115.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier d'entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure en cours d'exécution, rue Saint-Léonard à 4000 LIEGE.

116.

Décision de conclure un contrat de transaction en vue du règlement à l'amiable et pour solde de tout compte d'une facture résultant des travaux de mise en conformité des dispositifs surélevés en Féronstrée et rue de la loi – décision d'arrêter les dispositions du contrat à conclure avec l'entrepreneur concerné par un contrat de transaction présent dans la délibération.

117.

Décision d'arrêter le texte de la convention à passer avec la C.I.L.E. (Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux) dans le cadre de l'exécution du marché public conjoint relatif au réaménagement complet et remplacement des installations de distribution d'eau rue des petites Roches à 4000 LIEGE.

Décision de retirer de sa décision du 26 mars 2012 arrêtant le texte de la convention dans le cadre de l'exécution du marché public conjoint relatif au réaménagement complet et remplacement des installations de distribution d'eau rue Frésart à 4020 LIEGE – décision d'arrêter le texte de la convention à conclure avec la C.I.L.E. (Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux) dans le cadre de l'exécution du marché public conjoint relatif au réaménagement complet et remplacement des installations de distribution d'eau rue Frésart à 4020 LIEGE.

119.

Décision de confirmer la rectification apportée au devis estimatif suite à une erreur matérielle relative au marché conjoint de travaux concernant la réfection des escaliers et la pose d'une canalisation d'égouttage, rue Frésart à 4020 LIEGE, en ce compris le renouvellement des installations d'eau.

120.

Passation d'un marché conjoint de travaux pour l'aménagement de la rue des Petites Roches (4000 LIEGE), la pose d'une canalisation d'égouttage et le renouvellement des installations d'eau dans le cadre de l'égouttage prioritaire financé partiellement – décision de fixer le critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges – décision de solliciter les subventions régionales.

121.

Passation d'un marché de travaux par adjudication publique pour le réaménagement de la voirie et du terre-plein central, place Henri Simon, rue des Wallons (partie) à 4000 LIEGE – décision de fixer le critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges – décision de solliciter les subventions régionales.

122.

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité préalable, pour conclure un contrat d'entretien « pièces et main-d'œuvre » et de dépannage des bornes automatiques et semi-automatiques situées sur le territoire de la Ville prenant cours le lendemain de la notification, au prestataire de services adjudicataire, de l'approbation de son offre et au plus tôt le 1^{er} janvier 2013 et se terminant le 31 décembre 2015 – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

Décision de passer un marché de travaux par adjudication publique pour le réaménagement de la voirie de la place Armand Longrée et de la rue François Lefèbvre (en partie) à 4000 LIEGE – décision de fixer le critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges – sollicitation des subventions régionales.

124.

Décision de passer un marché de travaux par adjudication publique pour le réaménagement de la rue Walthère Dewé et le remplacement d'une canalisation d'égout rue de l'Ermitage (4000 LIEGE) – décision de fixer le critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges – sollicitation les subventions régionales.

125.

Décision de passer un marché de travaux par adjudication publique, dans le cadre de la phase 2012 du « Droit de Tirage 2010-2012 » pour le lot n° 1 : enduisage de diverses voiries, le lot n° 2 : enduisage et entretien de pavage de diverses voiries, le lot n° 3 : enduisage de diverses voiries, le lot n° 4 : raclage de diverses voiries, le lot n° 5 : raclage de diverses voiries, le lot n° 6 : raclage de diverses voiries, le lot n° 7 : substitution de pavage de diverses voiries et le lot n° 9 : substitution de pavage de la rue Bois de Breux (4020 JUPILLE) (en partie) – décision de fixer les critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges, dressé en vue de l'exécution de ce marché.

126.

Décision de passer un marché par procédure négociée, constaté par simple facture acceptée, pour l'acquisition de radios UHF pour les égoutiers.

127.

Décision de passer un marché de fourniture par procédure négociée sans publicité préalable pour l'acquisition et le montage d'une pompe à vide de type " à anneau liquide " sur un véhicule vidangeur – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

128.

Décision de passer un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité préalable pour l'acquisition de machines et petit matériel pour la Voirie - adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché, dressé par les Services techniques du 8° Département.

Décision de passer un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité préalable pour l'acquisition d'alimentations solaires, de radars de détection de vitesse et adaptation en 12 volts de panneaux fantômes – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

130.

Décision de procéder pour l'exercice 2012, à l'acquisition de produits de marquage routier nécessaires aux besoins de notre Administration, dans le cadre du marché "stock" en deux lots conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 31 décembre 2012.

131.

Décision de procéder à la fourniture d'appareils de voirie en fonte nécessaires à divers services techniques de la Ville, au cours de l'année 2012, dans le cadre du marché "stock" dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2012.

132.

Décision de passer un marché par appel d'offres général relatif à la fourniture d'un camion-plateau bas avec rampes et treuil – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des soumissionnaires.

M. le SECRETAIRE COMMUNAL

133.

Désignation de deux agents communaux chargés de constater les infractions aux règlements de police communaux dans le cadre de l'article 119 bis § 6 de la Nouvelle Loi communale – réception de leur prestation de serment.

134.

Vote, en application des articles L1122-30 et L1523-12, §1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, sur les points inscrits à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes :

- 1. Intercommunale des Abattoirs publics des arrondissements de Liège et de Waremme Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2012;
- 2. Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (A.I.D.E.)
 - Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de juin 2012;
- 3. TECTEO GROUP

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de juin 2012;

4. NEOMANSIO

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2012;

- 5. Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISOSL) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2012;
- 6. Centre Hospitalier régional de la Citadelle (C.H.R.) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2012;
- 7. Compagnie intercommunale liégeoise des Eaux (C.I.L.E.) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2012;
- 8. Intercommunale de Gestion Immobilière (I.G.I.L.) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de juin 2012;
- 9. Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs (I.I.L.E.) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2012;
- 10. Association intercommunale de Traitement des Déchets liégeois (INTRADEL) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012;
- 11. ECETIA Intercommunale
- Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012;
- 12. ECETIA Finances Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012 ;
- 13. Intercommunale Services, Promotion, Initiatives en Province de Liège (S.P.I.)
 Ordres du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2012.

135.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2012 du Holding communal

136.

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 29 mai 2012 de la Société Wallonne Des Eaux

Questions orales : pour mémoire

HUIS CLOS

M. le BOURGMESTRE

137.

Acceptation à la date du 28 février 2013, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1er mars 2013, de la démission d'un Inspecteur de police.

138.

Acceptation à la date du 30 avril 2013, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 1er mai 2013, de la démission d'un Inspecteur de police.

Admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, à dater du 1er avril 2012, d'un Inspecteur de police.

140.

Arrêt de l'aggravation du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle et de la nature des lésions et des séquelles permanentes d'un Inspecteur de police suite à sa demande en révision du 23 juin 2011.

141.

Autorisations d'ester en justice 3 dossiers (n° 7921 - 7922 - 7923).

Mme l'Echevin YERNA

142.

Démission d'un Directeur en chef spécifique nommé – autorisation de porter le titre honorifique de Directeur en chef spécifique.

143.

Démission d'un Premier attaché spécifique nommé.

M. l'Echevin STASSART

144.

Décision d'accorder une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type I), à partir du 01.03.2012, à une maîtresse d'éducation physique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

145.

Décision d'accorder un congé :

- 1 pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 15.09.2011 au 14.09.2012, à une institutrice primaire en fonction à l'école de la place Vieille Montagne, 13.
- 2 pour prestations réduites en cas de maladie ou d'infirmité, du 28.03.2012 au 26.04.2012, à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue Xhovémont, 145.

Décision de prendre acte de la mise en disponibilité pour cause de maladie :

- 1 à partir du 31.01.2012, d'un instituteur primaire en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 2 le 28.02.2012, d'une maîtresse de seconde langue en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 3 à partir du 29.02.2012, d'une institutrice primaire en fonction à l'école de l'avenue Brigade Piron, 1.
- 4 du 03.02.2012 au 05.02.2012, le 15.02.2012 et du 29.02.2012 au 07.03.2012, d'une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Saint-Gilles, 572.
- 5 du 15.02.2012 au 26.02.2012, d'une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue de Herve, 320.
- 6 du 07.02.2012 au 26.02.2012, d'une institutrice primaire en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

147.

Décision d'accepter la démission-pension sous réserve de son admission à la retraite, au 28.02.2013, d'un instituteur primaire en fonction à l'école de la place Sainte-Walburge, 1.

148.

Décision d'accorder un congé :

- 1 pour prestations réduites pour cause d'accident du travail, du 01.03.2012 au 30.03.2012, à une logopède en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.
- 2 pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01.10.2011 au 30.06.2012 :
 - 1 à une logopède en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.
 - 2 à une logopède en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue.

149.

Décision d'accepter sous réserve de son admission à la retraite, la démission-pension, au 28.02.2013, d'un professeur de cours généraux/techniques (mathématique) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

Décision d'accorder un congé :

- 1 pour prestations réduites en cas de maladie ou d'infirmité:
 - 1 du 12.03.2012 au 10.04.2012, à un professeur de cours généraux (philologie germanique) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay.
 - 2 du 16.03.2012 au 14.04.2012, à un professeur de cours techniques (technique du bâtiment) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et à l'Institut de Travaux publics.
- 2 pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire :
 - 1 du 01.09.2011 au 30.09.2011, à un professeur de cours généraux (géographie) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay.
 - 2 du 01.09.2011 au 30.06.2012 :
 - 1 à un professeur de cours généraux (français) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 2 à une commis en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 à un professeur de cours généraux/techniques (philologie germanique) en fonction à l'Institut des Langues modernes.
 - 4 à un professeur de cours généraux (langues modernes) en fonction à l'Institut de Technologie.
 - 5 à un professeur de cours pratiques/techniques (hôtellerie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.
 - 6 à un professeur de cours généraux/techniques (français) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 7 à un professeur de cours techniques (secrétariat-bureautique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 8 à un professeur de CTPP (coupe-couture) et de cours pratiques (vêtements masculins) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 du 01.10.2011 au 30.06.2012 :
 - 1 à un professeur de cours techniques/pratiques (dessin technique, venteétalage) et de cours pratiques (vente-étalage) en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance.
 - 2 à un professeur de cours spéciaux (dactylographie) et de cours techniques (secrétariat-bureautique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 à un professeur de cours généraux (géographie) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 4 du 24.10.2011 au 30.11.2011, à un professeur de cours généraux/techniques (sciences économiques) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
 - 5 du 21.03.2012 au 30.03.2012, à un professeur de cours généraux/techniques (français/histoire) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay.

Décision de prendre acte du congé pour mission, du 01.12.2011 au 31.08.2013, d'une sous-directrice en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

152.

Décision de la mise en disponibilité pour convenance personnelle pour la totalité de son horaire, du 01.03.2012 au 31.08.2012, d'un professeur de cours généraux (langues germaniques) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

153.

Décision de prendre acte de la mise en disponibilité pour cause de maladie, du 02.03.2012 au 09.03.2012, d'un maître de formation pratique (atelier de formation professionnelle) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

154.

Décision d'accepter sous réserve de son admission à la retraite, la démission-pension :

- 1 au 31.05.2012, d'un professeur de cours généraux (mathématique) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
- 2 au 30.06.2012, d'un professeur de cours spéciaux (éducation physique) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, au Centre d'Education et de Formation en alternance et à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue.
- 3 au 31.08.2012 :
 - 1 d'un professeur de cours artistiques (photographie) en fonction à l'Ecole supérieure des Arts.
 - 2 d'un professeur de cours pratiques/techniques (hôtellerie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.
 - 3 d'un chef d'atelier en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
- 4 au 30.11.2012, d'un professeur de cours généraux (philologie romane) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.
- 5 au 31.12.2012, d'une surveillante-éducatrice en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.
- 6 au 31.01.2013, d'un professeur de cours techniques/pratiques (plomberie-zinguerie) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

155.

Décision de prendre acte de la démission volontaire, au 15.09.2011, d'un maître-assistant (communication) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

Décision d'accepter sous réserve de son admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, la démission au 29.02.2012, d'un professeur de cours généraux/techniques (langue maternelle, histoire, relations publiques) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

157.

Décision de prendre acte sous réserve de son admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, la démission au 01.08.2010, d'une maître-assistante (bibliothécaire) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

158.

Nomination, à la date du 01.06.2012, à titre définitif, d'une Inspectrice communale de l'Enseignement secondaire et supérieur.

M. l'Echevin DREZE

159.

Désignation de trois travailleurs sociaux ou administratifs pour représenter la Ville en qualité de membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'A.S.B.L. « ABRI DE JOUR ».

M. le SECRETAIRE COMMUNAL

160.

Prise de connaissance de la décision du Collège communal prise en sa séance du 11 mai 2012 désignant un Secrétaire communal faisant fonction le 11 mai 2012 conformément à l'article L 1124-19 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation.

161.

Désignation d'un représentant remplaçant de la Ville à l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2012 du Holding communal.

Désignation d'un représentant remplaçant de la Ville aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 29 mai 2012 de la Société Wallonne des Eaux.

120511

PAR LE COLLEGE:

Le Secrétaire communal f.f.,

Richard FONBONNE.

COMMUNITALE DE LIEGE

Willy DEMEYER.

Le Bourgn\estre,